



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 novembre 2003

**Hôtel de Ville place Martin Bastard - Restauration, travaux
intérieurs et extérieurs, aménagement des abords - Lancement de
l'opération**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 novembre 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

***Adjoint*s :**

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003

DELIBERATION D20030418

Patrimoine Bâti et Moyens

**Hôtel de Ville place Martin Bastard - Restauration, travaux
intérieurs et extérieurs, aménagement des abords - Lancement de
l'opération**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'opération « Espace Niortais », l'Hôtel Administratif, le parking souterrain ainsi que divers équipements attenants sont à présent achevés.

Lors de la séance du 29 mars 1999, le Conseil Municipal avait décidé de délibérer à nouveau, après la mise en service de l'Hôtel Administratif, afin de se prononcer sur les travaux à effectuer sur l'Hôtel de Ville : sa restauration, les travaux intérieurs et extérieurs, ainsi que l'aménagement des abords.

Il convient de redonner à cet édifice une image plus moderne, aujourd'hui diluée dans le manque de fonctionnalité des locaux.

A ce titre, la population niortaise et les élus pourront trouver toute leur place dans un lieu réaménagé, fonctionnel et conforme aux usages actuels.

Cette opération d'importance qui verra l'Hôtel de Ville retrouver son éclat initial ainsi que sa destination première de maison de la citoyenneté, doit faire l'objet d'une étude destinée à établir un programme de restauration, le coût global et un échéancier de réalisation par tranches.

Parallèlement des études préalables techniques (levés de plans, contrôles de structures, rapport amiante, etc....) seront réalisées, et permettront de cadrer ces études de programme pour lequel un comité de pilotage interne sera défini.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation pour choisir un bureau d'études chargé de la faisabilité technique, financière et architecturale, afin d'établir le programme détaillé permettant, par la suite, de lancer la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre.
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions des différents organismes susceptibles d'apporter des aides financières dans le cadre des études préalables.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)